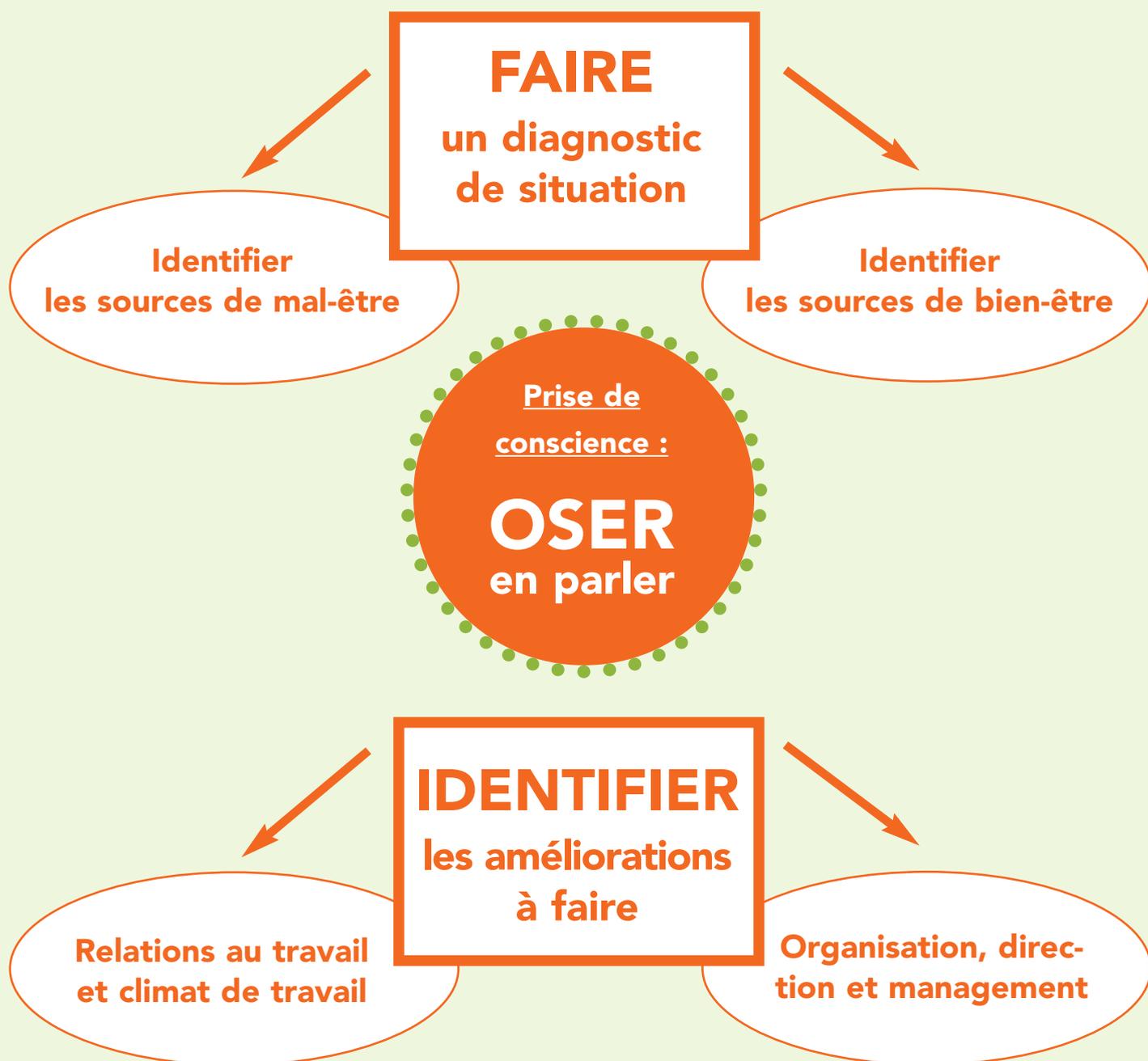




Risques psychosociaux

AGIR AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD

Le capital humain est la première richesse d'une entreprise.
Le préserver et le conforter dépend des choix d'organisation,
de direction et de management.

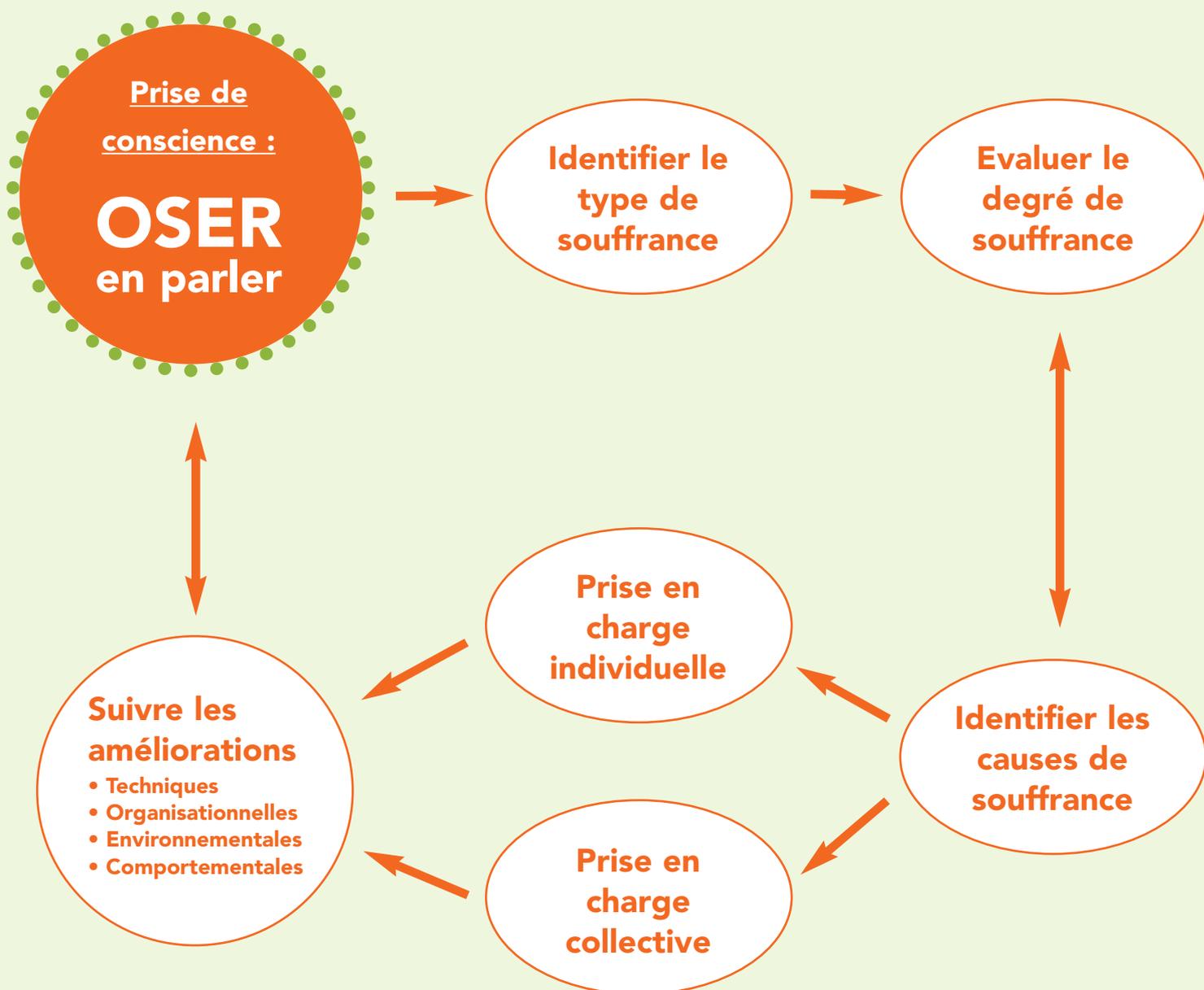




Risques psychosociaux

AGIR DEVANT UNE SITUATION AVEREE DE MAL-ETRE

Au fil du temps, une situation de mal-être peut s'installer dans l'entreprise. Soumis au secret médical, le médecin du travail est un médiateur privilégié. Soumis au secret professionnel, ses collaborateurs peuvent compléter son intervention.



⇒ Votre Service de Santé au Travail peut vous aider à la prise en charge et l'accompagnement d'une situation de mal-être. N'hésitez pas à contacter votre médecin du travail.

